



« ARENA PONY TROPHY » 2016



arena
YOUR COACH IN SPORTS INSURANCE

Art. 1024.1 Règlement Particulier d'Obstacles LEWB – Maniabilité :

- Entrer en piste.
- À l'annonce de son nom, l'athlète doit marquer l'arrêt. (2 points de pénalités, s'il n'y a pas d'arrêt).
- Faire un salut face au jury (2 points de pénalités, si non réalisé).
- Le juge de l'épreuve sonne le départ.
- L'athlète engage son parcours.
- La première zone ne peut pas être placée avant l'obstacle n°3.
- L'athlète doit marquer le trot et doit passer entre les 4 fanions de la zone (3 points de pénalités, si l'athlète ne marque pas le trot et/ou ne passe pas dans la zone).
- Un obstacle (vertical uniquement) peut se situer à la sortie d'une zone, il doit avoir obligatoirement 30cm de moins que la moyenne du parcours.
- Une zone doit avoir une longueur de 15 mètres, être balisée par un numéro du parcours et délimitée par les lettres A et B + fanions. Chaque zone doit être précédée d'une longueur de 12 mètres minimum sans obstacle.
- 2 zones sont obligatoires dans le parcours.
- Les 2 zones ne peuvent pas se suivre, il faut minimum deux obstacles entre les 2 zones.
- En dehors des fautes d'obstacles et de temps dépassé, il sera ajouté les points de pénalités pour non-respect des points cités ci-dessus. Donc, un maximum de 10 points de pénalités.